### Conseil communal du 17 décembre 2024

### 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 décembre 2024

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL	••••	••••		••••

# 2. <u>Communications – a/ Modification budgétaire n°3 aux services ordinaire et extraordinaire – Exercice 2024 – Arrêté ministériel d'approbation – b/ budget – Exercice 2025 – Arrêté ministériel d'approbation – c/ taxe communale sur les changements de nom – Arrêté ministériel d'approbation</u>

Il est porté à la connaissance de l'assemblée :

a/ l'arrêté ministériel du 2 décembre 2024 par lequel le Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux et de la Ville approuve les modifications budgétaires n° 3 pour l'exercice 2024 aux services ordinaire et extraordinaire votées en séance du Conseil communal du 30 octobre ;

b/ l'arrêté ministériel du 4 décembre 2024 par lequel le Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux et de la Ville approuve après l'avoir réformé le budget pour l'exercice 2025 voté en séance du Conseil communal du 30 octobre 2024 ;

c/ l'arrêté ministériel du 19 novembre 2024 par lequel le Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux et de la Ville approuve l'établissement d'une taxe communale sur les demandes de changement de nom votée en séance du Conseil communal du 30 octobre 2024

### 3. <u>Président du CPAS – fonctions scabinales au sein du Collège – Prestation de serment</u>

M. Geoffrey VANBOUT est invité à prêter le serment prévu à l'article L1126-1 du CDLD et dont le texte suit : « *Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge.* » En conséquence, il est déclaré installé dans sa fonction de membre du Collège communal.

### 4. Programme de politique communale 2024-2030 – Adoption

L'assemblée est invitée à approuver le programme de politique communale pour la mandature 2024-2030.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL				••••

#### 5. Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal – Approbation

L'assemblée est invitée à approuver le Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal tel que modifié.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture		••••	••••	
TOTAL				

### 6. Frais de parcours 2025 des membres du Collège communal

L'assemblée est invitée à approuver le remboursement des frais de parcours du bourgmestre et des échevins pour l'année 2025 pour des déplacements qu'ils ont à effectuer avec leur véhicule personnel, dans l'intérêt de l'Administration, hors du territoire de l'entité et ce, pour un maximum de 1.000 km chacun.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture		••••	••••	
TOTAL				

#### 7. Frais de télécommunication 2025 des membres du Collège communal

L'assemblée est invitée à approuver la mise à disposition gratuite, au bourgmestre et échevins, d'un abonnement de téléphonie fixe et/ou mobile dans le cadre d'une utilisation mixte, à la fois privée et professionnelle pour l'année 2025.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture		••••	••••	
TOTAL				

### 8. <u>Déclarations d'apparentement</u>

L'assemblée est invitée à prendre acte des déclarations d'apparentement des membres du Conseil communal telles que reprises ci-après :

Nom et prénom	Apparentement
Van Honacker Patrick	Les Engagés
Senesael Daniel	PS
Marquette Isabelle	PS
Capart Adeline	Les Engagés
Deconinck François	PS
Di Lorenzo Frédéric	PS
Vervaecke Sophie	PS
Dubus Christine	PS
Demarque Eric	MR
Roussel Steve	Les Engagés
Hollemaert Christian	PS
Graulich Thierry	Ecolo
Seynave Virginie	PS
Vanbout Geoffrey	PS
Moerman Mike	PS
Verchuren Evelyne	Les Engagés
Lombart Christine	MR
Lutun Florence	PS
Nys-Goemaere Françoise	MR
Wallays Perrine	MR

Les membres prennent par ailleurs acte de l'absence d'apparentement de Mme Chloé TRATSAERT.

### 9. A.S.B.L. C.L.P.E – Désignation des membres

Suite aux élections communales du 13 octobre 2024, l'assemblée est invitée à approuver la désignation des personnes ci-après en qualité de représentants des pouvoirs publics qui siègeront à l'assemblée générale de l'A.S.B.L. C.L.P.E. durant la présente mandature :

- P.S.-L.B.: MM. Christine DUBUS, François DECONINCK, Virginie EGGERMONT, Florence LUTUN, Chantal DELANGRE Isabelle FARVACQUE et Virginie SEYNAVE.
- Les Engagés : MM. Patrick VANHONACKER et Evelyne VERSCHUREN.
- Pour MR-Vous: MM. Saad MEDNOUNY et Barbara LEBEL.
- Pour Ouverture : M.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture		••••	••••	
TOTAL				

### 10. <u>A.S.B.L. Crèche communale Le Petit Poucet – Désignation des membres</u>

Suite aux élections communales du 13 octobre 2024, l'assemblée est invitée à approuver la désignation des personnes ci-après qui siègeront à l'assemblée générale de l'A.S.B.L. Crèche communale Le Petit Poucet durant la présente mandature :

- P.S.-L.B.: MM. Marine BAERT, Virginie SEYNAVE, Virginie EGGERMONT, Michelle CHRISTIAENS, Isabelle FARVACQUE et Sylvie CANTA.
- Les Engagés : MM. Evelyne VERSCHUREN et Rachel BEYT.
- Pour MR-Vous : MM. Laurine HIVRE et Margaux GUEVAER.
- Pour Ouverture : M.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL				

### 11. A.S.B.L. Estaim'Culture – Désignation des membres

Suite aux élections communales du 13 octobre 2024, l'assemblée est invitée à approuver la désignation des personnes ci-après qui siègeront à l'assemblée générale de l'A.S.B.L. Estaim'Culture durant la présente mandature :

- P.S.-L.B.: MM. Philippe DE DEURWAERDER, Tania BECQUE, Daniel SENESAEL, Marine BAERT, Virginie SEYNAVE et Florence LUTUN.
- Les Engagés : MM. Annick JANSSENS et Paul MORTAGNE.
- Pour MR-Vous: MM. Florian WALLAYS et Christine LOMBART.
- Pour Ouverture : M.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL				

### 12. A.S.B.L. Estaim'Sportifs – Désignation des membres

Suite aux élections communales du 13 octobre 2024, l'assemblée est invitée à approuver la désignation des personnes ci-après qui siègeront à l'assemblée générale de l'A.S.B.L. Estaim'Sportifs durant la présente mandature :

- P.S.-L.B.: MM. Frédéric LONCKE, Christine DUBUS, Mike MOERMAN, Dominique FARVACQUE, Tania BECQUE et Virginie EGGERMONT.
- Les Engagés : MM. Steve ROUSSEL et Albert WILLOCQ.
- Pour MR-Vous: MM. Damien DERMAUX et Perrine WALLAYS.
- Pour Ouverture : M.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL	••••	••••		

#### 13. A.S.B.L. Impact – Désignation des membres

Suite aux élections communales du 13 octobre 2024, l'assemblée est invitée à approuver la désignation des nouveaux élus communaux en qualité de représentants communaux à l'assemblée générale de l'A.S.B.L. Impact, en remplacement des anciens membres démissionnaires de plein droit.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture		••••		
TOTAL				

### 14. A.S.B.L. Le Progrès – Désignation des membres

Suite aux élections communales du 13 octobre 2024, l'assemblée est invitée à approuver la désignation des personnes ci-après qui siègeront à l'assemblée générale de l'A.S.B.L. Le Progrès durant la présente mandature :

- P.S.-L.B.: MM. Florence LUTUN, Daniel SENESAEL, Tania BECQUE, Corentin MOENS et Christine DUBUS.
- Les Engagés : M. Florent DUPONT.
- Pour MR-Vous : M. Eric DEMARQUE.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B	•••••		••••	
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL	•••••	••••	••••	••••

# 15. <u>Délégation du Conseil au Collège – Compétence de nommer, recruter sous contrat et mettre fin au contrat de travail du personnel communal non enseignant</u>

L'assemblée est invitée à donner délégation au Collège communal pour toute la durée de la présente mandature :

- en matière de nomination des agents dont le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ne règle pas la nomination ;
- en matière de désignation des agents sous le régime du contrat de travail, y compris les agents APE, les temporaires et les stagiaires;
- pour les actes juridiques de rupture du contrat de travail de façon unilatérale moyennant préavis ou non, avec indemnité ou non, pour motif grave, pour la constatation des actes équipollents à rupture ou les actes juridiques de rupture du contrat de travail de commun accord avec le membre du personnel contractuel (APE y compris), et toute décision relative à des actes relatifs au contrat de travail, autres que le recrutement et le licenciement (suspension, modification,...).

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture		••••	••••	
TOTAL				

#### 16. <u>Délégation du Conseil au Collège – Marchés publics</u>

L'assemblée se propose, durant toute la durée de la présente mandature :

a) De donner délégation pour choisir la procédure de passation et fixer les conditions des marchés publics :

#### 1° Au Collège communal :

- Lorsque les dépenses relèvent du budget extraordinaire, pour les marchés dont le montant estimé est inférieur à 30.000 € HTVA ;
- Lorsque les dépenses relèvent du budget ordinaire ;

#### 2° A la Directrice générale ou au Directeur général adjoint :

- Lorsque les dépenses relèvent du budget extraordinaire, pour les marchés dont le montant estimé est inférieur à 2.500 € HTVA;
- Lorsque les dépenses relèvent du budget ordinaire, pour les marchés dont le montant estimé est inférieur à 5.000 € HTVA.
- b) De donner délégation pour recourir à un marché public conjoint, désigner, le cas échéant, l'adjudicateur qui agira pour le compte des autres adjudicateurs et, le cas échéant, adopter la convention régissant le marché public conjoint :

#### 1° Au Collège communal :

- Lorsque les dépenses relèvent du budget extraordinaire, pour les marchés publics conjoints dont le montant estimé est inférieur à 30.000 € HTVA;
- Lorsque les dépenses relèvent du budget ordinaire ;

#### 2° A la Directrice générale ou au Directeur général adjoint :

- Lorsque les dépenses relèvent du budget extraordinaire, pour les marchés publics conjoints dont le montant estimé est inférieur à 2.500 € HTVA;
- Lorsque les dépenses relèvent du budget ordinaire, pour les marchés publics conjoints dont le montant estimé est inférieur à 5.000 € HTVA.
- c) De donner délégation à la Directrice générale et au Directeur général adjoint pour manifester l'intérêt de la commune pour les marchés passés par la centrale d'achat.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL				

#### 17. Délégation du Conseil au Collège – Finances – Octroi de certaines subventions

L'assemblée se propose de déléguer au Collège communal, jusqu'à la fin de la présente mandature, ses pouvoirs d'octroi de subventions qui figurent nominativement au budget, dans les limites des crédits inscrits à cet effet et approuvés par l'autorité de tutelle, d'octroi de subventions en nature et d'octroi de subventions motivées par l'urgence ou en raison de circonstances impérieuses et imprévues, le tout en application de l'article L1122-37 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL			••••	

#### 18. Délégation du Conseil au Collège – Opérations immobilières

L'assemblée se propose de déléguer au Collège communal, jusqu'à la fin de la présente mandature, la compétence de fixer les conditions et les modalités de la procédure d'attribution des contrats relatifs à des opérations immobilières d'un montant maximum estimé à 30.000 € ainsi que les conditions contractuelles qui régissent l'opération.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL	••••	••••	••••	

### 19. <u>Délégation du Conseil au Collège – Opérations mobilières</u>

L'assemblée se propose de déléguer au Collège communal, jusqu'à la fin de la présente mandature, la compétence de fixer les conditions et les modalités de la procédure d'attribution des contrats relatifs à des opérations mobilières d'un montant maximum estimé à 30.000 € ainsi que les conditions contractuelles qui régissent l'opération.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture		••••		
TOTAL				

### 20. <u>C.P.A.S. – Exercice 2024 – Modification budgétaire n° 2 aux services ordinaire</u> et extraordinaire – Décision

L'assemblée se propose d'approuver la délibération du Conseil de l'Action sociale du 26 novembre 2024 relative à l'approbation de la modification budgétaire n° 2 de l'exercice 2024 aux services ordinaire et extraordinaire du CPAS.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL				••••

### 21. C.P.A.S. – Exercice 2025 – Budget – Approbation

L'assemblée se propose d'approuver la délibération du Conseil de l'Action sociale du 26 novembre 2024 relative à l'approbation du budget de l'exercice 2025 du CPAS.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL		••••	••••	

### 22. <u>Dotations communales à la Zone de police pluri-communale du Val de l'Escaut</u> – Exercice 2025

L'assemblée est invitée à approuver le montant de la contribution financière de la commune d'Estaimpuis dans le fonctionnement de la zone de de police pluri communale du Val de l'Escaut pour l'exercice 2025 fixé à 1.108.582,13 €. Par ailleurs, une dotation complémentaire d'un montant de 22.000 € sera versée pour l'accueil.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture		••••		
TOTAL				

### 23. <u>Règlement taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés – Exercice 2025</u>

L'assemblée est invitée à approuver l'établissement de la taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2025, laquelle est fixée comme suit :

- Isolés :	80,00€
- Ménages de deux personnes :	110,00€
- Ménages de trois personnes :	120,00€
- Ménages de quatre personnes :	130,00€
- Ménages de cinq personnes et plus :	140,00€
- Secondes résidences :	140,00€
- Immeubles commerciaux :	110,00€

5 sacs de 60 litres seront octroyés pour toutes ces catégories.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture		••••		
TOTAL				

### 24. <u>Opération immobilière – Leers-Nord – Acquisition d'un bien sis rue du Centre</u> 53

L'assemblée est invitée à approuver l'acquisition au montant de 45.000 €, pour cause d'utilité publique, d'un bâtiment télécom sis rue du Centre, 53 à Leers-Nord, cadastré Commune d'Estaimpuis – 7ème division – Leers-Nord suivant titre section A, numéro 106/02S pour une contenance de 2 ares et 4 centiares.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture		••••	••••	
TOTAL	••••			••••

### 25. <u>Estaimpuis – Extension et transformations de la crèche – Approbation des conditions et du mode de passation</u>

L'assemblée est invitée à approuver le cahier des charges 2024/BE/T/030 et le montant estimé du marché « 20.20 Estaimpuis - Extension et transformations de la crèche » établis par l'auteur de projet, Gregory Vanasten Architecte SCSPRL. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 418.882,56 € hors TVA ou 506.847,90 € TVA 21% comprise.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL			•••••	

# 26. <u>Travaux de Gestion de la Pollution de l'Espierres par Temps de Pluie (GPETP) à Mouscron et Estaimpuis – Phase 2 et 3 – Convention entre l'Intercommunale Ipalle, le SPW Mobilité et Infrastructures, la commune d'Estaimpuis et la ville de Mouscron pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage – Approbation</u>

L'assemblée est invitée à approuver la convention passée entre l'Intercommunale Ipalle, le SPW Mobilité et Infrastructures, la commune d'Estaimpuis et la ville de Mouscron pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage dans le cadre des phases 2 et 3 des travaux de gestion de la pollution de l'Espierres par temps de pluie à Mouscron et Estaimpuis.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL				

### 27. Mise à jour de l'inventaire des logements d'utilité publique

L'assemblée se propose d'approuver l'inventaire des logements d'utilité publique de la Commune d'Estaimpuis.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL	•••••	••••	••••	••••

### 28. <u>Constitution d'un secrétariat des membres du Collège communal – Cadre et statuts administratif et pécuniaire – Approbation</u>

L'assemblée se propose d'approuver le cadre et les statuts administratif et pécuniaire du personnel attaché aux cabinets des Bourgmestre et Échevins.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL				

### 29. <u>Règlement complémentaire sur le roulage – Estaimpuis – Remembrement de</u> l'A17 – Réservation de la circulation – Approbation

L'assemblée se propose d'approuver la réservation de la circulation aux véhicules agricoles, piétons, cyclistes, cavaliers et speed pédélec : entre la rue de Luna et la rue de Lille, côté Estaimbourg et entre la rue de Luna et la rue de Tournai, côté Leers-Nord. Cette mesure sera matérialisée par le placement de signaux F99c et F101c.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture		••••	••••	
TOTAL				

### 30. <u>Règlement complémentaire sur le roulage – Estaimpuis – Remembrement de</u> l'A17 – Accès interdit – Approbation

L'assemblée se propose d'approuver l'interdiction de la circulation entre les rues de Luna et de Tournai (côté Estaimbourg), à tout conducteur, excepté pour la desserte locale et les véhicules agricoles. Cette mesure sera matérialisée par le placement de signaux C3 complétés par un panneau additionnel portant la mention "EXCEPTÉ DESSERTE LOCALE ET VÉHICULES AGRICOLES".

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL	••••	••••	••••	••••

### 31. <u>Règlement complémentaire sur le roulage – Estaimpuis – Section Estaimbourg,</u> rue Couture Dubar – Pré signalisation limitation de tonnage – Approbation

L'assemblée se propose :

- D'autoriser, le placement dans la rue de Luna d'un signal C31 avec panneaux additionnels reprenant les mentions "+ 3,5 t" et "EXCEPTÉ DESSERTE LOCALE ET USAGE AGRICOLE" pour prévenir l'interdiction de circuler au charroi pondéreux déjà existante dans la Couture Dubar;
- D'autoriser le placement dans la rue des Tanneurs d'un signal de type F45 modifié pour indiquer la limitation de tonnage prévue dans la rue Couture Dubar tout en tenant compte que la rue de Tournai est libre au passage de poids lourds.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture		••••	••••	
TOTAL				

### 32. <u>Règlement complémentaire sur le roulage – Estaimpuis – section Estaimbourg, Clos du Manoir – Zone résidentielle – Approbation</u>

L'assemblée se propose d'approuver l'établissement d'une zone résidentielle avec organisation de la circulation et du stationnement au Clos du Manoir à Estaimbourg. Cette mesure sera matérialisée par le placement de signaux F12a, F12b B1, B1 avec panneau additionnel M1, C1 avec panneau additionnel M2 et F19 avec panneau additionnel M4 et les marques au sol appropriées.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL				••••

### 33. <u>Règlement complémentaire sur le roulage – Estaimpuis – Section Estaimbourg,</u> Clos des Briquetiers – Zone résidentielle – Approbation

L'assemblée se propose d'approuver l'établissement d'une zone résidentielle avec organisation de la circulation et du stationnement au Clos des Briquetiers à Estaimbourg. Cette mesure sera matérialisée par le placement de signaux F12a, F12b B1, B1 avec panneau additionnel M1, C1 avec panneau additionnel M2 et F19 avec panneau additionnel M4 et les marques au sol appropriées.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL				

# 34. <u>Règlement complémentaire sur le roulage – Estaimpuis – Section Leers-Nord, rue du Rieu – stationnement interdit – arrêt et stationnement interdits - approbation</u>

L'assemblée est invitée à approuver :

- L'interdiction de stationner à la rue du Rieu du côté pair, sur une distance de 20 mètres le long du n° 20 et du côté impair, sur une distance de 10 mètres, le long de l'arrière du n° 22 de la rue des Mésanges (école communale fondamentale de Leers-Nord);
- L'interdiction de stationner et de s'arrêter à la rue du Rieu du côté pair, entre la rue du Canal et le n° 18 inclus et du côté impair entre l'arrière du n° 22 de la rue des Mésanges (école communale fondamentale de Leers-Nord) et le n° 45.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL	••••	••••	••••	••••

# 35. <u>Police de roulage – Règlement complémentaire communal – Evregnies, rue de la Couronne 529 – Création d'un emplacement de stationnement pour personnes handicapées</u>

L'assemblée est invitée à approuver la création, à la rue de la Couronne à Evregnies, face au n° 529, d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées. Cette mesure sera matérialisée par le placement d'un signal E9a avec panneaux additionnels reprenant le logo handicapé et flèche montante « 6 m ». L'emplacement sera par ailleurs délimité au sol par des lignes blanches avec reproduction du sigle.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL				

### 36. Conseil consultatif des Aînés – Appel à candidatures

L'assemblée est invitée à approuver l'appel à candidatures dans le cadre du renouvellement de la composition du Conseil consultatif des Aînés.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous		••••	••••	
Ouverture				
TOTAL				

# 37. <u>Renouvellement de la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) – Lancement de l'appel public aux candidatures</u>

L'assemblée est invitée à approuver l'appel à candidatures dans le cadre du renouvellement de la composition de la Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL	••••	••••	••••	••••

### 38. Motion de soutien au secteur agricole

L'assemblée est invitée à approuver la motion de soutien au secteur agricole.

	présents	oui	non	abstentions
P.S./L.B				
Les Engagés				
MR-Vous				
Ouverture				
TOTAL				

#### HUIS CLOS

- 39. <u>Fin de contrat du personnel communal prononcée par le Collège communal Communication des décisions prises</u>
- 40. <u>Personnel communal service Population / Etat civil chef de service f.f. –</u> désignation
- 41. <u>Personnel communal service des Ressources Humaines chef de bureau f.f. désignation</u>
- 42. <u>Personnel communal service Animations chef de service f.f. désignation</u>

Bonne séance,

Frédéric DI LORENZO Bourgmestre